

Charte « Fibreoptique Suisse »

Compte tenu du fait

- qu'il est reconnu d'une manière générale que la Suisse dispose aujourd'hui d'une très bonne infrastructure large bande
- que l'extension du réseau haut débit au moyen de la fibre optique représente un avantage important pour la Suisse en termes de site
- que Swisscom, les fournisseurs d'électricité et les câblo-opérateurs investissent dans l'extension du réseau de fibre optique
- que lors d'une Table ronde avec d'autres opérateurs en télécommunication et les propriétaires fonciers sous la direction du président de la commission des communications ComCom, les entreprises réalisant les investissements se sont entendues sur un modèle et les normes techniques à appliquer pour l'extension
- que l'extension du réseau de fibre optique connaît actuellement une forte dynamique et – à l'inverse d'autres pays – est financée sans subventions publiques,

les membres de « Fibreoptique Suisse » œuvrent en vue de la réalisation des objectifs suivants lors de l'extension des infrastructures en fibre optique en Suisse :

- une extension rapide de la large bande si possible sur toute l'étendue du territoire au moyen de technologies appropriées (fibre optique et téléphonie mobile) bénéficiant à l'économie et à la société suisses
- des conditions cadres à long terme sur la base de la législation actuelle afin de garantir à l'avenir les investissements privés
- une prompte mise en œuvre des résultats de la Table ronde afin d'assurer une extension rapide et coordonnée du réseau de fibre optique et éviter une redondance inutile d'un point de vue économique
- une concurrence sur la base de la fibre optique, couvrant autant que possible l'ensemble du territoire, entre les opérateurs en compétition et l'accès aux réseaux en fibre optique pour les acteurs intervenant sur le marché sans réseau propre.

Les membres de « Fibreoptique Suisse » sont convaincus qu'avec ces conditions cadres, il est possible de mettre en place une concurrence en réseau au sein de laquelle les entreprises et personnes privées en Suisse peuvent profiter, sur la majeure partie du territoire, d'une connexion à large bande aux mêmes conditions.